

**CTL du 18 décembre 2020 à 10 H de re-convocation.**

Présents :

Direction : Mme Desbois, Mme Deslandes, Mme Lenfant, Mme Denous, Mme Foré.

Syndicats : Mme Lechaux, Mme Guittard, Mme Pénisson, Mr Champagne, Mme Renaud, Mr Oblin.

1) **Les horaires de fermeture du SPFE.**

Pas de question puisque pas de changement

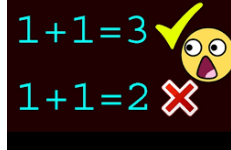
Vote contre (2 Solidaires, 1 CFDT et 1 FO).

2) **Fusion de la BDV avec la DIRCOFI.**

Pas de question puisque pas de changement.

Surprise, on a de nouveau voté « contre ».

« Le tableau avec l'erreur de calcul n'a pas été modifié mais il le sera » nous a-t-on assuré.



3) **Questions diverses.**

- Le contrat de la vigile est prolongé jusqu'à fin février (matin et après-midi, même horaires qu'à ce jour).

- Une fois de plus, Solidaires est revenu sur le sujet des vacataires. Nous avons demandé le nombre de vacataires et les services d'affectation. La Direction n'a pas compris qu'on voulait le savoir aujourd'hui et donc on n'a pas de réponse...

Nous n'avons toujours pas compris où était la logique à mettre les agents en télétravail pour qu'il y ait moins de présentiel dans les locaux et faire venir des vacataires en nombre. A moins de recruter Superman, Batman et autre super héros, les vacataires ne sont pas immunisés Covid .

Pour preuve, dans le cas où un vacataire est « cas contact », il est quand même prévu que la personne écartée « cas contact » ne soit pas payée. Cependant, nous ne sommes pas sûrs que ce vacataire nous préviendra qu'il est cas contact » tout en sachant qu'il perdra une partie de son salaire ...

Pour l'Indre, afin de ne pas pénaliser le vacataire qui avait signé un contrat au 30 novembre pour 4 semaines mais qui s'est révélé « cas contact », un avenant à son contrat a été signé pour décaler les dates d'une semaine, il a donc commencé le 7 décembre 2020 pour 4 semaines.

- Les travaux du troisième étage du CDFIP de Châteauroux (trésorerie hospitalière). Solidaires a demandé qu'une porte soit ouverte entre les bureaux suite à la demande des agents.



Réponse de MME Deslandes « heu... oui... pourquoi pas... faut voir avec M Barthelet suivant la demande des agents »

Donc n'hésitez pas à exprimer vos besoins ou remarques auprès de votre responsable de service.



- Le forfait mobilités durables (voir mail du 10/12/2020 à 16h47).

Alors, la note prévoit que pour les agents disposant « d'un transport collectif gratuit entre le domicile et le lieu de travail » soient exclus du dispositif.



Solidaires est intervenu ce matin contre cette exclusion. En effet, nous ne comprenons pas qu'en cette période de « crise sanitaire » il nous soit recommandé de prendre les transports en commun. De plus, le bus ne passe pas forcément devant votre porte (ou dans les environs) pour vous amener directement devant votre bureau (ou les environs) et aux horaires que vous voudriez. Donc, si c'est pour se rallonger de deux heures le trajet par rapport au vélo...

Réponse de la direction :

**« Si vous pensez remplir les conditions pour bénéficier de cette prime faites la demande une expertise sera demandée » ( pièce jointe)**

-Pour les déménagements des services de la trésorerie hospitalière et du SGC, le CDFIP de Châteauroux sera exceptionnellement fermé le 4 janvier 2021 toute la journée. La caisse, elle, sera fermée du 30 décembre 2020 au 6 janvier 2021.



La trésorerie de Déols, elle, sera fermée du 24 au 31 décembre 2020 (après cette date, elle n'existera plus!)

Pour autant le bail du local de Déols se termine au 31/03/2021, cela permettra de finaliser le déménagement et de faire une remise en état si nécessaire et du ménage.



Solidaires a demandé si le calendrier 2021 des ouvertures des EFS était connu à ce jour ?

Réponse de MME Desbois : « non », bon ben on verra plus tard !

- Solidaires a demandé quand aurait lieu le CTL concernant l'harmonisation des horaires pour les agents dans les nouveaux services à savoir la Trésorerie hospitalière et le Service de Gestion Comptable ?

Ce sujet sera abordé lors du CTL emploi le 7 janvier 2021...

Petite explication : La paierie départementale pouvait commencer à 7h15 alors que le reste des services du CDFIP de Châteauroux commence à 7h30...

Suite à la création de ces 2 services, un sondage a été fait auprès des agents pour savoir à quelle heure ils préféreraient commencer le matin, 7h, 7h15, 7h30 ?

Nous n'avons pas encore la réponse mais le choix semble être arrêté.

Nous avons exprimé notre surprise de savoir que les services pouvaient choisir leurs horaires !!!



Ce à quoi on nous a répondu qu'il s'agissait du règlement intérieur propre à chaque service et que si les services voulaient voir leurs horaires modifiés ils devaient en faire la demande.

Mais bien sûr cette demande doit intervenir avant le (roulement de tambour) 31 décembre N-1. Vous l'aurez compris, il est un petit peu tard pour en faire la demande pour 2021. Gardez-le dans un coin de votre tête pour 2022...



Nous étions arrivés au bout de nos questions mais pas à la fin de notre réunion. MME Desbois nous a fait part de son mécontentement concernant la tonalité d'un message que les OS du département lui avait adressé suite aux propos tenus par la Ministre de la Fonction Publique Amélie de Montchalin dont vous pouvez voir l'interview en cliquant sur le lien :

**GRRR!**

<https://twitter.com/AdeMontchalin/status/1338411797540466692?s=08>

Alors comment dire : nous aussi on éprouve un certain mécontentement en entendant de tels propos !



Voilà le dernier compte-rendu de l'année 2020.  
Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

